



Direction Communication
presse@chu-montpellier.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CHU de Montpellier déploie son plan de sobriété énergétique avec des actions concrètes déjà mises en place



CHU de Montpellier

Dans un contexte de fortes tensions internationales, où le coût de l'énergie a connu une envolée sans précédent, le gouvernement a annoncé courant 2022 un plan de sobriété et rappelé la nécessité d'un effort collectif de réduction des consommations énergétiques que ce soit pour l'Etat, les entreprises, les collectivités, les citoyens, mais aussi les établissements de santé.

L'agence de la transition écologique (Ademe) estime que la consommation énergétique du secteur de la santé, serait de 21,5 TWh, ce qui correspond à la consommation en électricité de 4,6 millions de foyers français.



Mardi 7 février 2023

En raison de leur activité, de leurs équipements (système de chauffage et de climatisation, blocs opératoires, laboratoires, blanchisseries, cuisines...) et des superficies bâties (60 millions de mètres carrés), les établissements sanitaires et médico-sociaux français sont de gros consommateurs d'énergie (environ 27 TWh*), soit 12 % de la consommation du secteur tertiaire.

Les objectifs à atteindre

Ces derniers doivent donc se mobiliser fortement en faveur de la transition énergétique pour réduire leurs consommations de 10% d'ici 2024, en plus d'atteindre les exigences du décret éco-énergie tertiaire visant une réduction de 40% des consommations énergétiques d'ici 2030.



De l'efficacité énergétique à la sobriété en passant par le recours aux énergies renouvelables, les établissements de santé doivent repenser leurs besoins et leur utilisation de l'énergie et réfléchir à de nouveaux modes de conception.

La transition énergétique

La transition énergétique vise à répondre à trois enjeux principaux : celui de la « sobriété », celui de « l'efficacité énergétique », et celui du développement des « énergies renouvelables et de récupération ».

L'efficacité énergétique induit la performance technique, elle a pour objectif de maintenir le bon fonctionnement d'un système avec moins d'énergie.

La sobriété énergétique renferme cette notion d'efficacité, mais elle va plus loin car elle interroge nos pratiques et nous invite à repenser nos besoins et notre utilisation de l'énergie.

www.chu-montpellier.fr



Le CHU déploie son plan de sobriété énergétique

Le CHU a défini son plan de sobriété énergétique dans la lignée de ses efforts en matière de transition énergétique, qui lui ont permis à ce jour de réduire sa consommation globale de 43% depuis 2010.

Il est donc un axe d'une stratégie de transition énergétique plus globale, qui se veut structurante et intégrée à la politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et au schéma directeur immobilier de l'établissement.

Ce plan s'inscrit également comme levier d'accélération, dans l'objectif d'une réduction de la consommation énergétique de 10% en deux ans, annoncé par la première ministre Elisabeth Borne durant l'été 2022 et confirmé début octobre pour tous les secteurs.

Il est évolutif en corrélation avec les orientations institutionnelles, la législation, les dispositifs de financements et les modalités opérationnelles.

Articulé autour du bilan des réalisations et des leviers d'amélioration, il se compose de plusieurs volets parmi lesquels : **le management de l'énergie, l'optimisation des contrats et des paramétrages des équipements, l'isolation du bâti, la sensibilisation, etc.**

Sa mise en œuvre a débuté dès cet hiver 2022-2023, en priorisant les actions à gains énergétiques et économiques immédiats et à faibles coûts.

Les mesures concrètes mises en œuvre au CHU

Des audits énergétiques ont été réalisés sur l'ensemble des sites ; ils précisent les pistes d'amélioration et permettent l'élaboration du schéma directeur énergétique du CHU. En parallèle, une étude pour la mise en place d'une solution optimisée de suivi et de gestion énergétique est en cours.

Un état des lieux complet et **l'optimisation de la régulation des systèmes de chauffage et ventilation** ont été réalisés (programmation horaire, mode réduit, régulation des consignes, loi d'eau, typologie des locaux/activités...).

En complément, une campagne de relevé des températures a été mise en place pour s'assurer du maintien du confort thermique. **Ainsi, la période de chauffe a pu être reculée de 3 semaines pour cette période hivernale.**

Des actions pour **optimiser les consommations liées à l'éclairage** se poursuivent également (LED, détection de présence, sectorisation de l'éclairage et diminution de l'intensité...).

Un état des lieux et la définition de pistes d'amélioration en vue de réduire la consommation des appareils informatiques et bureautiques sont en cours.

La rationalisation des usages, l'engagement individuel et collectif, notamment via les éco-gestes, font également partie du plan de sobriété. Une large campagne de communication et de sensibilisation est donc en cours en vue d'impulser un engagement collectif et solidaire. Des visites de services et rencontres de professionnels ont débutées, pour cibler des actions concrètes, compatibles avec leurs activités et leur environnement de travail.

Des conduites à tenir et message d'alerte ont été définis en cas de signal ECOWATT.

Par ailleurs, les établissements éligibles ont été recensés et font l'objet d'une déclaration afin de leur permettre de bénéficier du bouclier tarifaire.

Une quantification des premières économies est en cours.



Enjeux stratégiques

Un des enjeux pour les établissements de santé, sera de renforcer leur rôle de prévention en minimisant leur impact écologique et en contribuant à la sensibilisation de tous.

Agir en faveur de la transition énergétique présente plusieurs bénéfices, notamment environnemental en prévenant les impacts climatiques et écologiques, mais aussi parce que cela permet aux établissements de "s'adapter" et de développer des modèles résilients. Réduire les consommations et de fait réduire les coûts, mais aussi prévenir les risques liés aux contraintes d'approvisionnement et à la raréfaction des ressources. Valoriser le patrimoine sur le long terme et améliorer le confort des patients et du personnel.

Au-delà de la transition énergétique, des sujets comme la décarbonation, l'éco-conception et la sobriété dans les modes de consommation seront à prendre en compte.

Politique structurante de long terme :

Il est important de mettre en œuvre des actions à court terme mais aussi d'avoir une vision à long terme pour mener une démarche ambitieuse et opérer un changement pérenne. L'engagement des établissements dans une politique RSE intégrée au programme d'investissement, constitue cette politique « durable sur le long terme ».

Le volet énergétique se concrétise au travers de :

- **La rénovation du bâti ancien,**
- **Le lancement d'opérations permettant la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie,**
- **Le remplacement des équipements énergivores,**
- **La mise en place d'un système de management énergétique,**
- **Le mix énergétique et le recours aux énergies renouvelables,**
- **Le raccordement à des réseaux de chaleur et/ou de froid,**
- **L'obtention de Labels et de certifications,**
- **La conception « durable », etc.**

► Mme Emilie Roseau, Coordinatrice régionale du réseau de conseillers en transition énergétique et écologique en santé, Région Occitanie est disponible pour répondre à vos questions sur le sujet.

Contact presse :

CHU de Montpellier

presse@chu-montpellier.fr

Louise POTREL

Attachée de presse

06 71 60 72 62 – 06 65 84 98 01

www.chu-montpellier.fr

